

Compte-rendu du conseil d'école n°1 – vendredi 15 octobre 2021
Année scolaire 2021/2022
ECOLE ELEMENTAIRE EMILE POTTIER - GALLARDON

Personnes présentes :

Équipe éducative :

M. Bourhis, Mmes Bornes, de Gentile, Glavier, Lê quang, Pichon, Toupance, Truchelut, Vériot, les enseignants ;

Mme Glavier, adjointe aux affaires scolaires

Représentants des parents d'élèves : Mmes Beaugé-Flori, Boudon, Boumard, Fucks, Grimard, Lacomare, Lobry, Massin, Rousseau, Routier

Personnes excusées : Mme Férant (IEN), M. Marie (maire de Gallardon), M. Meyer (SIVOS), Mme Trillat (enseignante), M. Barat (membre du Rased).

Ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil d'école
- Rappel du règlement interne du Conseil d'école
- Rentrée 2021
- Règlement intérieur de l'école
- Réunions d'information dans les classes
- Plan de continuité pédagogique – point sur la crise sanitaire
- Projets de classes et sorties scolaires
- Présentation des comptes de la Coopérative scolaire (année 2020-2021)
- Travaux et sécurité
- Questions diverses

1. Présentation des membres du conseil d'école

Chaque parent avait une voix. Il y a eu 184 votants, soit 44,8 % de participation (46.5% en 2020). Depuis l'an dernier, le vote a lieu uniquement par correspondance.

Deux listes étaient présentes cette année, pour un total de 10 sièges titulaires à pourvoir : 6 sièges titulaires pour la FCPE et 4 pour les Parents Indépendants (PI).

2. Règlement interne du Conseil d'école

Mme Glavier rappelle le règlement interne du Conseil d'école.

Le conseil d'école comprend le directeur de l'école, qui en est le président, les Maires, des conseillers municipaux, un représentant du Réseau d'Aide, les représentants des parents d'élèves, qui forment le comité des parents, le Délégué Départemental de l'Education Nationale, qui établit un lien entre les municipalités, les enseignants et la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale). L'I.E.N. de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Les attributions du conseil :

Sur proposition du directeur, il vote le règlement de l'école et les modalités de vote de ce règlement.

Il donne son avis sur le fonctionnement de l'école, les actions pédagogiques pour réaliser les objectifs nationaux, l'accueil des enfants handicapés, la restauration scolaire, l'hygiène, la protection et la sécurité scolaire et périscolaire. Il adopte le projet d'école.

Il est informé du matériel, des aides spécifiques et des réunions de rentrée.

3. Rentrée 2021 : Présentation des effectifs - Présentation du Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté - Intervenants extérieurs

10 classes :

EFFECTIFS AU 15 OCTOBRE 2021

CP : Mme Bornes : 22 élèves

CE1 : Mme Vériot : 25 élèves

CE1CE2 : Mmes Glavier / Truchelut: 26 élèves

CM1 : Mme Toupance : 26 élèves

CM1CM2 : Mme Lê quang : 24 élèves

CP : Mmes Trillat / Truchelut: 23 élèves

CE1 : Mme Périer : 26 élèves

CE2CM1 : Mme de Gentile: 25 élèves

CM1: M. Bourhis : 27 élèves

CM2 : Mme Pichon : 28 élèves

Soient **252** élèves pour 10 classes AU 15 OCTOBRE.

1 départ la semaine dernière et 1 arrivée en cm2 prévue au retour des congés de Toussaint.

Dans l'école, nous accueillons Mmes Karransing et Courty, accompagnant des élèves en situation de handicap.

L'école cherche toujours à recruter un(e) jeune en service civique pour travailler dans la BCD.

Présentation du RASED et de ses missions.

Un Rased « complet » est normalement composé d'une psychologue, d'un maître E et d'un maître G. Le poste de maître G est fermé depuis plusieurs années. Cette année, les secteurs ont été redécoupés, et le poste de psychologue scolaire n'est pas pourvu. Le poste de maître E est occupé par M. Barat.

Evaluations nationales : pour les élèves de CP et de CE1, elles ont eu lieu en septembre. Tous les parents sont reçus par l'enseignante de leur enfant pour communication des résultats. Les élèves de CP auront une deuxième session d'évaluation au deuxième trimestre.

Projet d'école : En cours de finalisation, il devra être validé par l'Inspection et sera présenté au deuxième conseil d'école.

ENT : Comme annoncé aux réunions de rentrée, l'académie a lancé un appel d'offre pour un Environnement Numérique de Travail académique. C'est Beneyluschool qui a remporté le marché, le nouvel ENT s'appellera PRIM OT. Seules les collectivités peuvent y souscrire, c'est le cas de la commune. Dans l'attente de la mise en service, Beneyluschool a été réactivé.

Le **niveau classe** est activé pour le CM2 de Mme Pichon, CM1 de M. Bourhis, le CE1CE2 de Mmes Glavier et Truchelut, CE2CM1 de Mme de Gentile. Pour les parents des autres classes sont disponibles des informations **au niveau école.**

Intervenants extérieurs :

Monsieur Victor Letertre de Profession Sport 28 intervient auprès des élèves les lundis et mardis après-midis, M. Martial Razanajato les vendredis après-midis. Ces intervenants sont rémunérés par la mairie.

4. Règlement intérieur :

Mme Vériot procède à la lecture du règlement intérieur de l'école.

Celui-ci est adopté par un vote à l'unanimité des présents.

5. Réunions d'information des parents d'élèves de chaque classe :

Mardi 14 septembre : CP Mme Bornes et Mmes Trillat/Truchelut

Vendredi 17 septembre : CM1 M. Bourhis et CM1CM2

Lundi 20 septembre : CE1CE2

Mardi 21 septembre : CM2 , CM1 Mme Toupance

Jeudi 23 septembre : CE2CM1, CE1 Mme Vériot

Vendredi 24 septembre : CE1 Mme Périer

6. Plan de continuité pédagogique – Point sur la crise sanitaire :

Remis à jour en cette rentrée, le plan de continuité pédagogique a été signé par monsieur le Maire et la directrice de l'école, et envoyé à l'Inspection.

Contrairement à l'an dernier, il n'est pas envisagé de demi-groupes ; fermeture d'une classe au premier cas positif. La continuité pédagogique c'est l'école à distance. Toutes les adresses mails des parents ont été collectées. Chaque classe dispose d'une adresse mail qui lui est propre et est destinée à communiquer avec les familles en cas de fermeture.

Depuis la rentrée, deux classes ont dû fermer une semaine, le CM1 de Mme Toupance puis le CE2-CM1 de Mme de Gentile.

Dispositif depuis la rentrée : PROTOCOLE NIVEAU 2 / jaune (sur 4)

Quasiment à l'identique de celui de la fin d'année dernière, à savoir : aucun brassage d'élèves : 4 classes entrent et sortent par la rue des Cavaliers afin de désengorger l'impasse de la Tour, les élèves sont accueillis dans leur classe, les récréations ainsi que les services de cantine sont échelonnés.

Il est autorisé de prendre le car pour se rendre au gymnase à deux classes, celles-ci sont séparées par une rangée de sièges au minimum.

Depuis lundi 11 octobre, les élèves ne sont plus soumis au port du masque obligatoire.

Le protocole niveau 1 (vert) qui permet plusieurs assouplissements, notamment le brassage des groupes, **devrait** s'appliquer à compter de la rentrée de novembre.

7 . Projets de classe et sorties année 2021-2022

■**Photographie.** : Il est passé le 11 octobre.

■**BCD / INFORMATIQUE.** : Chaque classe se rend à la BCD chaque semaine. Chaque classe dispose d'un créneau informatique.

■**EPS.** : La Mairie a reconduit, cette année encore, la prise en charge d'un intervenant extérieur ainsi que les rotations de bus école/gymnase.

Chaque classe se rend donc, une fois par semaine, en bus pour la pratique du sport au gymnase ou au stade.

■Liaison école-collège : Pas de nouvelles pour l'instant

■Projet THEATRE pour les classes de CM1-CM2 et CM2 : le projet est en cours de finalisation, il devrait débiter au 2ème trimestre, si les conditions sanitaires le permettent, et s'étendre sur plusieurs mois de travail avec les élèves. Deux comédiens de la compagnie du Spectacle de Poche interviendront à l'école. Une sortie au théâtre de Chartres pour assister au spectacle *Vilain* est prévue le 3 mai 2022.

■Concours Kangourou : M. Bourhis va inscrire sa classe de CM1. C'est un concours international de mathématiques permettant de travailler la logique.

■Ecolire : Les classes de CM2, CM1-CM2, CE2-CM1, CE1-CE2 et CP de Mmes Trillat et Truchelut sont inscrites au dispositif Ecolire. Thème cette année : « Rose ou bleu : c'est comme tu veux ! »

■Musique en tous sens : Les classes de CM1 bénéficieront en fin d'année scolaire de l'intervention d'une musicienne professionnelle, une fois par semaine (10 séances), sur le thème des chants et danses bretons.

■Projet école et cinéma : Les deux classes de CP, la classe de CE1 de Mme Vériot et la classe de CE1-CE2 sont inscrites au projet « Ecole et cinéma ». 3 sorties cinéma aux Prairiales d'Épernon, une par trimestre.

■Classe cirque : Les 6 et 7 décembre, les CE1 de Mme Périer et les CP de Mmes Trillat et Truchelut iront au cirque Micheletty.

■Théâtre : Le 4 janvier, les classes de CM1 iront au théâtre de Chartres assister au spectacle *Ravie*.

■Jardinage à l'école : Dans le cadre de l'éducation au développement durable, la classe de CE1-CE2 jardine dans la cour de récréation.

■Passeport du civisme : Distribution du livret aux élèves de CM2 début novembre. 10 actions à réaliser (6 collectives, 4 individuelles). Une cérémonie aura lieu en fin d'année pour remettre des diplômes et des médailles aux enfants.

9. Présentation des comptes de la coopérative scolaire.

Concernant la période mars-juin de l'année 2020, des sorties n'ont pu avoir lieu à cause du contexte sanitaire, en conséquence pour l'année 2020-2021 une moindre cotisation a été demandée aux familles.

Recettes principales : subvention de la mairie, cotisations des familles, vente des photos, bénéfice de la vente des sapins, dons...

Dépenses principales : activités éducatives, sorties scolaires, spectacles, projets (intervenants extérieurs), achats de livres...

10. Travaux et sécurité

Travaux:

Pas de travaux cet été

Le premier exercice incendie a eu lieu le 21 septembre, il s'est bien déroulé.

PPMS :

L'exercice PPMS est semestriel, nous commencerons par un exercice attentat-intrusion la semaine prochaine, avec un scénario de confinement. Avant les congés de février aura lieu un autre exercice PPMS (risque majeur).

11. Questions diverses.

Les questions ne sont pas parvenues à temps et seront donc traitées lors du 2ème conseil d'école.

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 19h.